

Sociocriminologie 1, CRI-1050 — trimestre automne 2008

Horaire : les lundis de 13h00 à 16h00 ; bureau : toujours ouvert

Professeur : **Stéphane Leman-langlois** ; ☎514.343.6111 #3646 ; ✉ s.langlois@umontreal.ca

Site : crime-reg.com/socio

SOMMAIRE

Y a-t-il une société sans crime, ou un crime sans société ? Qu'est-ce qu'un crime ? Pourquoi réagissons-nous au crime, et comment choisissons-nous les formes de notre réaction ? Comment reconnaissons-nous une conduite comme criminelle ? Voilà quelques-unes des questions fondamentales auxquelles ce cours tentera de répondre.

L'objectif principal est d'initier les étudiants à la pensée sociologique en général, et en particulier en ce qui a trait au crime, à la criminalité, aux criminels et à la réponse au crime. Il s'agit donc d'un cours purement théorique. Les objectifs secondaires sont de : (i) permettre une compréhension de base des principaux paradigmes sociologiques en criminologie ; (ii) encourager l'application des théories explicatives à des problèmes courants ; (iii) souligner les recoupements et les différences entre les perspectives théoriques.

Pour ce faire, le cours utilise deux méthodes reliées ; d'une part, la description de la provenance, du contexte et de la nature de théories spécifiques ou de groupes de théories comparables et, d'autre part, l'application de diverses théories à des questions d'ordre criminologique comme par exemple le crime organisé, le terrorisme et le fonctionnement de la police. Les cours sont organisés en quatre « blocs » centrés sur une problématique théorique fondamentale.

Les lectures sont relativement peu nombreuses mais demandent toute votre attention. Une simple lecture en surface ne suffira pas à réussir ce cours et c'est pourquoi la quantité de textes a été maintenue à un minimum. *Tous les textes énumérés ci-dessous sont obligatoires*, incluant ceux qui sont en anglais (pour vous aider, les textes en anglais seront résumés dans les cours) et, pour favoriser votre compréhension, devraient de préférence avoir été lus avant le cours. Vous devrez vous procurer le livre, *La sociocriminologie*, écrit par votre humble serviteur (Presses de l'Université de Montréal, 2007) et un recueil de textes (recueil : librairie du 3200 Jean-Brillant ; livre : Olivieri, 5219 Côte-des-neiges — coin Jean-Brillant).

ÉVALUATION

1. Travail d'analyse sur un film projeté en classe (à déterminer). Le travail devra faire 10 pages maximum, pour 30 % de votre note globale. Ce travail devra montrer une bonne intégration des connaissances et une compréhension des concepts de base. Pour des instructions plus complètes sur le contenu et sur la présentation, voyez le site sur la toile. L'esprit de synthèse et la capacité de relever les points principaux de l'argumentation des auteurs seront indispensables à la réussite. La pénalité de retard est de 10 % le premier jour et 5 % pour chaque jour supplémentaire, jusqu'à 5 jours (incluant les jours de fin de semaine). Un français écrit inacceptable pourrait vous coûter jusqu'à 10 % de la note. Ce travail est dû le 8 décembre.
2. Deux courts examens où on vous demandera d'appliquer vos connaissances (incluant les lectures obligatoires) à des cas réels. Chacun vaudra 20 % de votre note globale.
3. Un examen final valant 30 % des points.
Des précisions additionnelles sont affichées sur le site du cours.

CONTENU

Cours 1 (8 septembre) : crime, déviance et société, quelques définitions indispensables

Présentation du cours. Le *crime* et la *criminalité*. La notion de *loi* et la notion de *règle*. Qu'est-ce qu'une théorie ? Le général et l'exceptionnel. Le libre arbitre : qu'est-ce que la *volonté* en sciences sociales ? Comment différencier le *normatif* de l'*empirique*. La *microsociologie* et la *macrosociologie*.

☐ À lire : *Sociocriminologie*, introduction et chapitre 1 (7-46).

Cours 2 (15 septembre) : consensus et conformité

Comment définir le concept de « société ». La notion de « consensus » dans notre conception du social. Le rôle des médias d'information. Les premières théories du consensus : de l'époque des Lumières à Émile Durkheim. Le *contrôle social* et les liens sociaux comme principes de base de la société. Robert Merton et l'anomie.

□ À lire : 1) John Hagan et Bill McCarthy (1998), *La théorie du capital social et le renouveau du paradigme des tensions et des opportunités en criminologie sociologique*, Sociologie et sociétés, 30 (1).

<http://www.erudit.org/revue/socsoc/1998/v30/n1/001325ar.html>

2) À lire : *Sociocriminologie*, chapitre 2 (49-78).

Cours 3 (22 septembre) : Comment reconnaît-on un crime ?

La notion de « noyau dur » du crime. Durkheim et la « fonction » du crime et de la déviance dans la société. Les crimes du Moyen-Âge : la sorcellerie et le blasphème.

□ À lire : 1) Philippe Robert (2001), « Le citoyen, le crime et l'État » *Sociologie et sociétés*, 33 (1).

<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2001/v33/n1/001644ar.pdf>.

2) Émile Durkheim (1895), « Règles relatives à la distinction du normal et du pathologique », *Les règles de la méthode sociologique*, p 37-50. Trouver sur Les classiques des sciences sociales :

http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/durkheim_regles_methode.pdf.

Cours 4 (29 septembre) : le conflit

Théories d'inspiration marxienne courantes. À qui sert le crime ? La notion de conflit. Qu'est-ce qu'un crime dans une société conflictuelle ? Les « techniques de neutralisation ». La société fragmentée : le choc des cultures, les *classes*, la *race*, l'*ethnie*, le *genre* et les autres différences.

□ À lire : *Sociocriminologie*, chapitre 3 (95-120).

Cours 5 (6 octobre) : l'individualisme méthodologique

L'acteur comme moteur du social. L'action selon Weber. Les rationalités humaines.

■ FILM : *Obedience*, de Stanley Milgram (University Park, Pennsylvania State University, 1965).

EXAMEN NO. 1 (matière des cours 2-4)

13 octobre : congé

20 octobre : semaine d'activités libres

Cours 6 (27 octobre) : l'École de Chicago et l'interaction sociale

La perception comme réalité : le *subjectivisme*. Négociation et interprétation du social. L'*étiquetage* et l'*interactionnisme symbolique*. L'apprentissage social.

□ À lire : 1) Stanley Cohen (2002), « On the Beaches : The Warning and the Impact », *Folk Devils and Moral Panics : The Creation of the Mods and Rockers*, New York, Routledge, 120-148.

2) *Sociocriminologie*, chapitre 4 (121-138).

Cours 7 (3 novembre) : l'ethnométhodologie

La *production* d'un monde ordonné comme un accomplissement pratique.

□ À lire : « L'interactionnisme et l'ethnométhodologie »,

<http://perso.wanadoo.fr/abder.kenaisi/interactionnisme.htm>.

Cours 8 (10 novembre) : la culture et l'action symbolique

Le langage et la communication comme objets sociologiques. La formation de la subjectivité individuelle. Le crime comme quête de sens.

■ FILM : à déterminer (surveillez le site).

□ À lire : 1) Clifford Shearing et Richard Ericson (1991), « Culture as Figurative Action », *British Journal of Sociology*, 42 (4), 481-506.

Cours 9 (17 novembre) : le « discours » et le constructivisme

L'archéologie du savoir. Qu'est-ce que *gouverner* ? L'invention de la prison.

□ À lire : 1) Michel Foucault (1975), « Illégalismes et délinquance », *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 299-342.

2) Jonathan Simon (2007), « Safe Schools : Reforming Education Through Crime », *Governing Through Crime: How the War on Crime Transformed American Democracy and Created a Culture of Fear*, Oxford, Oxford University Press.

EXAMEN NO. 2 (matière des cours 5-8)

Cours 10 (24 novembre) : le crime comme « problème social »

Qui définit les problèmes sociaux, qui identifie leurs solutions. L'État providence et le néo-libéralisme dans le crime et son contrôle. La guerre contre le terrorisme.

□ À lire : *Sociocriminologie*, chapitre 5 (139-178)

Cours 11 (1 décembre) : le renvoi au système pénal

Le « chiffre noir » de la criminalité et l'« entonnoir » pénal. Les différentes formes de contrôle social. Comment décide-t-on d'appeler la police? La police comme organisation réactive. La surveillance et les populations sous surveillance.

□ À lire : David Garland (2001), « Social Change and Social Order in Late Modernity », *The Culture of Control*, Chicago, University of Chicago Press, 75-102.

Cours 12 (8 décembre) : la sociologie du droit

Les processus de criminalisation et de décriminalisation : marijuana, homosexualité, alcool au volant et agression sexuelle. Les groupes de pression. La discrétion policière.

□ À lire : 1) Donald Black (1989), « The Desocialization of Law », *Sociological Justice*, Oxford, Oxford University Press, 57-72.

2) Jacqueline Tombs and Elizabeth Jagger (2006), « Denying Responsibility : Sentencers' Accounts of Their Decisions to Imprison », *British Journal of Criminology*, 46 (5), 803-821. Disponible à www.crime-reg.com/textes/BJC_Tombs-Jagger_sentencing.pdf.

REMISE DU TRAVAIL

EXAMEN FINAL (matière des cours 9-12)

le 15 décembre de 13h00 à 15h00.

Bibliographie, textes, informations : sur le site du cours, www.crime-reg.com/socio